

Bouloc

Les nouvelles



Madame, Monsieur,
Chers enfants,

Une année qui s'achève est toujours forte de symboles.

Les années ne sont pas toutes semblables. Certaines voient la naissance de nouveaux projets d'autres permettent de faire avancer ceux qui sont en marche, d'autres plus grises sont le témoin d'évènements marquants.

Je veux profiter de ce bulletin pour revenir sur un temps fort que nous avons partagé autour du monument aux morts le 11 novembre dernier.

Je tiens à saluer et remercier les enseignants, les nombreux enfants, leurs parents et plus largement vous tous qui avez participé activement à ce temps de commémoration auprès de nos anciens combattants et des porte-drapeaux.

Ce moment de recueillement et de souvenir souligne et encense les valeurs fondatrices de notre société républicaine dont la bannière « liberté, égalité fraternité » en est un fondement. Fragilisée, mise à mal meurtrie, nous nous devons tous de la préserver de la défendre et de la transmettre.

Mais à quelques jours de Noël, revenons à plus de légèreté pour préparer les fêtes fin d'année.

Nous aspirons tous goûter à ce moment de partage, de générosité, rempli du bonheur simple d'être ensemble en famille ou entre amis.

La commune s'est parée de lumières aux couleurs de fêtes pour accompagner cette parenthèse de douceur qui se présente à nous. Je me dois d'adresser un grand merci aux enfants et aux animateurs de l'ALAE qui ont confectionné les décorations qui ornent le parvis de la mairie, sans oublier tous ceux d'entre vous qui œuvrent pour que soit donné un peu de magie à cet instant et qui s'adresse à tous, je pense aux plus démunis, aux personnes seules.

Je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le vendredi 6 janvier à 19 heures à la salle des fêtes afin de vous présenter mes vœux.

N'oubliez pas le soulier auprès du sapin on ne sait jamais...

Bien cordialement

Ghislaine CABESSUT

Maire de Bouloc

Conseillère Départementale du Canton de Villemur



4. Chemin
de randonnée

6. De nouveaux locaux
scolaires dans le centre bourg

8. Rénovation du
séchoir : le 'poumon
vert' boulocain

12. Où en est-on du Plan
Local d'Urbanisme ?

JANVIER

Dimanche 1er janvier

Pharmacie CESARI

36 route de Bessieres

31140 Launaguet

Téléphone : 05 61 74 85 34

Dimanche 8 janvier

Pharmacie FOURRIER

3 Route de l'Hers, 31150 Lespinasse

Téléphone : 05 61 82 03 82

Dimanche 15 janvier

Pharmacie FILAQUIER & VOVIS

21 route de Bessières 31140 Pechbonnieu

Téléphone : 05 61 09 88 48

Dimanche 22 janvier

Pharmacie CLAUDIN & SALAMA

46 Rue de la Pépinière, 31780 Castelnau

Téléphone : 05 61 70 17 33

Dimanche 29 janvier

Pharmacie GLANDOR

168 avenue de Toulouse 31620 Cépet

Téléphone : 05 61 09 55 86

FÉVRIER

Dimanche 5 février

Pharmacie BARDELLOTTO & DELPY & FAULIN

98 route de Fronton 31140 Fonbeuzard

Téléphone: 05 61 70 10 26

Dimanche 12 février

Pharmacie COHEN & MASSOULIER

83 Route DE FRONTON 31140 Aucamville

Téléphone: 05 61 70 26 15

Dimanche 19 février

Pharmacie GHEDIN

35 Rue Jean Pascal - 31620 Labastide-Saint-Sernin

Sernin

Téléphone : 05 61 84 90 93

Dimanche 26 février

Pharmacie CHARLES & DUPIN

25 Avenue de Villemur 31140 Saint-Alban

Téléphone: 09 67 09 18 55

MARS

Dimanche 5 mars

Pharmacie GUEZ

43 Avenue de Toulouse, 31150 Bruguères

Téléphone : 05 61 82 20 19

Dimanche 12 mars

Pharmacie BARDELOT – DOUESNEAU

123 Route DE FRONTON 31140 Aucamville.

Telephone 05 61 37 03 30

Dimanche 19 mars

Pharmacie RAOUL & VICTORY

3 Rue de la Pégou 31620 Bouloc

Téléphone : 05 61 82 04 15

Dimanche 26 mars

Pharmacie GUILHOT & VILCOGQ

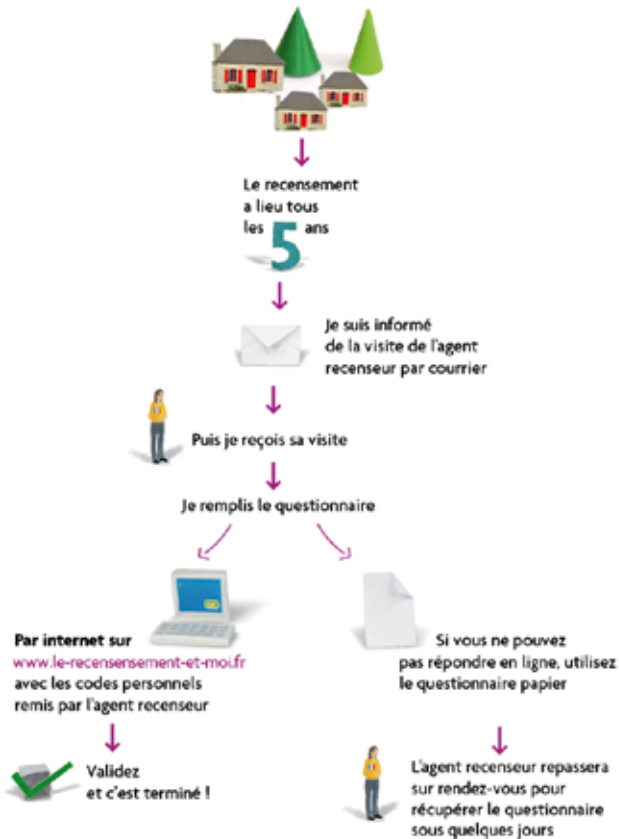
77 Rue Jean Jaurès, 31150 Fenouillet

Téléphone : 05 61 70 06 63

COMMENT SUIS-JE RECENSÉ ?



MA COMMUNE A MOINS DE 10 000 HABITANTS



RECENSEMENT
de la population 2017
www.le-recensement-et-moi.fr

Des chiffres aujourd'hui
Pour construire demain



C'est utile

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'est simple

Un agent recenseur recruté par la mairie de Bouloc se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'est sûr

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Le recensement par internet : c'est plus pratique !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner !

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site

www.le-recensement-et-moi.fr
ou sur **www.mairie-bouloc.fr**

LE RECENSEMENT SE DERoule DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FEVRIER 2017
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE A TOUS



MAIRIE de Bouloc - 55, rue Jean-Jaurès - 31620 BOULOC - Tél. 05 62 79 94 85 - www.mairie-bouloc.com

BOULOC LES NOUVELLES
Édité par la Mairie de Bouloc
accueil@mairie-bouloc.fr
www.mairie-bouloc.fr
05 62 79 94 94

Directrice de la publication :
Ghislaine CABESSUT

Responsable de la publication :
Service communication

Création, réalisation et impression :
Evoluprint à Bruguères



Travaux d'entretien des émissaires de drainage

Dans le cadre de l'entretien des émissaires (Un émissaire est un cours d'eau qui constitue le déversoir, naturel ou non, d'un plan d'eau de drainage) le SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE de Villemur a prévu pour les 5 ans à venir, d'exécuter des travaux de débroussaillage et d'enlèvement d'embâcles et d'arbustes dans le lit du ruisseau. Ceci est parfois soumis à l'autorisation des riverains.

Pour le ruisseau de Cardillou, certaines clôtures ne permettent pas de réaliser les travaux depuis les berges. Donc l'entreprise effectuera le nettoyage nécessaire jusqu'aux ateliers municipaux en interne et manuellement; Ces travaux vont commencer cette année 2017.

Une deuxième période en juillet concernera le ruisseau de St Jean, les demandes d'autorisation de passage seront envoyées début 2017.

Aménagement d'un chemin piétonnier le long de la RD route de Villaudric

Les travaux d'aménagement d'un aménagement d'un cheminement piétonnier le long de la RD 63, route de Villaudric, permettra la liaison sécurisée du complexe sportif jusqu'aux arrêts de bus, qui seront aussi mis aux normes.

Ces travaux ont débuté le 23 novembre 2016 et dureront 3 mois.



Réparation des toitures de l'école élémentaire

Depuis le printemps, des travaux de réparation des toits terrasses ont été exécutés. Parmi les locaux bénéficiant de la rénovation du toit, figurent les couloirs, et quelques classes. La réfection complète de la toiture en tuiles doubles médianes permet le renforcement de l'isolation.

Au total, ce sont 413 m² de toitures qui ont été refaits, afin d'offrir un état des bâ-

timents convenable et pérenne. L'école est bien sûr une priorité, ce secteur représente à lui seul un tiers des dépenses de fonctionnement de la ville. Les travaux et le bon entretien des écoles sont indispensables pour que l'éducation des enfants se passe dans les meilleures conditions.



Les Travaux du SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX

Il est procédé au remplacement d'une conduite ancienne au Chemin Fontaynes à Bouloc, car il est constaté de nombreuses fuites, ce qui induisait un faible débit sur le réseau. Le poteau incendie était hors service. Nous profitons de l'opération pour le remplacer afin d'assurer la sécurité incendie dans le secteur.

Cette canalisation de 605 m de long permet de mailler la canalisation du chemin Peyrot à la canalisation de Vacquiers et assurer un débit régulier à l'ensemble. Le syndicat a procédé à la réfection de 19 branchements, sans couper l'eau. La réception des travaux a eu lieu fin novembre.



Chemins de randonnée

A l'occasion de l'inauguration des nouveaux chemins de randonnée de la Communauté de Communes du Frontonnais, Bouloc fut l'étape, le temps d'une après-midi, des inconditionnels de la randonnée et des curieux prêts à découvrir ce loisir.

Samedi 22 octobre dernier, les Boulocains ont pu profiter d'un franc soleil et d'une fraîche brise d'automne pour découvrir les nouveaux balisages des chemins de randonnées de la commune. Organisé en collaboration avec la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme, cet après-midi ouvert à toutes et tous a réuni près d'une centaine de participants. Les marcheurs du jour se sont d'abord retrouvés à la salle des fêtes pour admirer l'exposition photo du club de Fronton, et découvrir les nouveaux parcours ainsi que les associations locales de randonnées - Rand'Oc et La Pépinière (cf encadré) - avant de prendre la direction de la « Promenade Boulocaine » répartis en quatre groupes bien garnis dont un encadré par un coach du BAG parti en petite foulée pour une randonnée version trail.

Cette « Promenade Boulocaine », longue de 6,5 km, offre un véritable panorama de la commune avec notamment de jolis points de vue et une revue de la faune et de la flore locale. Identifié comme « très facile » dans le nouveau classement PR© (Fédération Française de Randonnée Pédestre), cette balade est accessible aussi bien aux pratiquants réguliers qu'aux promeneurs occasionnels.



C'est d'ailleurs le sentiment général dès les premiers retours : « une promenade très sympa » qui peut se « faire sur le rythme de son choix ». Une belle après-midi qui s'est finie avec le partage d'un goûter et du verre de l'amitié offert par la municipalité et bien mérité pour tous ces marcheurs !

Les sentiers de Bouloc

3 sentiers empruntent des chemins boulocains. La « promenade Boulocaine » fait 6,5 km (dont 29% de sentier en forêt) soit moins de 2 heures pour un rythme normal de marche.

« Le sentier aux papillons » est à cheval sur la commune de Villeneuve-Bouloc et Bouloc. Long de 14 km pour près de 3 h 30 de marche, il est réservé à un public plus aguerri de par sa classification « Moyen ». Il comprend 43% de sentiers et permet d'observer de nombreuses espèces de papillons sauvages, d'anciennes maisons de maîtres ou encore notre ancien séchoir à brique.

La boucle « Entre la rose et l'orchidée » au départ de Villaudric passe sur les chemins situés au nord de la commune.

→ Vous pouvez retrouver toutes les informations sur ces trois chemins de la commune ainsi que les autres sentiers du Frontonnais en récupérant votre pochette de fiches pratiques gratuite à l'accueil de la Mairie.



Les associations de randonnée sur la commune :

Bouloc possède deux associations qui vous permettent de pratiquer la randonnée et ce, quel que soit votre niveau, votre âge ou votre disponibilité. L'association Rand'Oc et La Pépinière (ajouter contacts) vous proposent des sorties hebdomadaires sur tout le Frontonnais ainsi que des événements dans des cadres inédits tout au long de l'année.



Exercice d'incendie à la cantine

Dans les écoles maternelle et élémentaire, la réalisation de ces exercices d'évacuation se révèle difficile en raison de l'âge des enfants.

Fin novembre à la cantine scolaire, s'est déroulé un exercice d'évacuation incendie. Tous les intervenants mairie, cantine, police municipale ainsi que les enfants avaient été prévenus afin que l'exercice se passe dans les meilleures conditions.

Dès l'enclenchement de l'alarme, les enfants de la maternelle ont été évacués sereinement par les animateurs et l'équipe du restaurant scolaire pour rejoindre le point de rassemblement qui se situe dans la cour de l'école mater-

nelle. Un deuxième exercice a eu lieu une heure plus tard avec les élèves de l'élémentaire dans les mêmes conditions. Chaque exercice a été réalisé en quatre minutes environ, dans le calme et sans incident.

Un autre exercice sera organisé dans l'année 2017 afin de remplir les conditions réglementaires, à savoir deux exercices par an. Cette fois-ci, les enfants ne seront peut-être pas prévenus.



Vacances d'automne

Durant ces vacances, les enfants dégagent trois événements marquants



La cuisine au centre et l'atelier pain à la boulangerie :

- Timothée : *C'était trop bon (les enfants ont cuisiné des pizzas).*
- Julie : *C'est à refaire, c'était une bonne idée.*
- Janis (sur l'atelier pain) : *Les boulangers ont été très gentils, c'était bon, joli et on a appris des choses*

La sortie au musée :

- Yanis : *J'ai appris des choses.*
- Ethan : *Il y avait plein de jolis tableaux.*
- Nina : *Une dame nous a raconté des histoires. J'ai un peu aimé les deux premières, j'ai adoré la dernière.*

Toutefois, les avis sont partagés :

- Justine : *Yanis, il dit qu'il a appris des choses mais pas moi.*
- Janis : *Je n'ai pas aimé la sortie car elle (l'intervenante du musée qui faisait une visite contée) a expliqué que trois tableaux et elle a dit des choses que je savais déjà.*

La boum :

- Antoine : *C'était cool.*
- Adam : *On a décoré le centre et il y avait beaucoup de choses.*



Les règles de vie du centre de loisirs de Bouloc



Qu'est ce qu'une règle ?

C'est une chose que l'on doit respecter, pour ne pas se mettre en danger. (ELINE CRETON, CLARA BEZI CM2)

Qu'est ce que des règles de vie ?

Ce sont des règles pour pouvoir apprendre à vivre correctement avec les autres et pour ne pas se faire mal.

(YOAN PUJOL, ANTHONY ALBEROLA, MATHIAS DURAND CM2)

Pourquoi des règles de vie au Centre de Loisirs ?

- Sinon, on ferait ce que l'on veut et ça serait du n'importe quoi. (NEO CM2)
 - Cela sert à se faire punir quand on fait n'importe quoi et à se faire des amis et pouvoir jouer avec les autres sans se disputer. (ADAM CORTES CM2)
 - Pour ne pas se faire mal. (CARLA COLLETTI CM2)
 - Pour éviter d'avoir des problèmes. (THOMAS CABREJAS CM1)
- Pour respecter tout le monde, qu'on s'entende bien entre enfants et adultes. (DAMIEN GI-REAUD CM1)
- Quand on court à l'intérieur, on peut tomber et se faire mal et quand on crie à l'intérieur ça fait du bruit et les autres ne peuvent pas jouer. (ANTOINE LAPALU, ALEXANDRE MARBOUTIN CM2)
 - Si on insulte, ce n'est pas bien, parce qu'on peut faire de la peine et en plus si c'est un ami, on n'aura plus confiance en lui. (LISSIA REY CM2)
 - Si on insulte, les autres peuvent faire la même chose et ça peut continuer longtemps et ça peut même finir en bagarre. (LEA BONHOURE CM2)

De nouveaux locaux scolaires dans le centre bourg

La population de Bouloc augmente de 150 nouveaux habitants chaque année. Les prévisions du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) estiment que notre commune accueillera 6000 habitants en 2030 (4 230 habitants aujourd'hui).



- principalement élèves mais aussi adultes)
- un préau
- La création d'une venelle piétonne entre les deux aires de stationnement situées à l'Est de la parcelle, afin de créer une liaison et mettre en place une entrée unique côté Sud Est de la parcelle. Le préau créé avec le nouveau bâtiment pourra participer à la couverture de cette nouvelle entrée.

Prenant en compte l'augmentation effective du nombre d'élèves à l'école élémentaire, durant les années 2015 et 2016, la municipalité a engagé une réflexion quant à la construction de nouveaux locaux scolaires. En effet, l'école dispose déjà de trois classes en préfabriqué. La création d'une classe supplémentaire à la rentrée 2015 due à l'augmentation des effectifs, a contraint d'investir le centre de loisirs pour y héberger deux classes. La cantine devenant elle aussi exigüe, une annexe a été créée.

Dès 2015, les élus ont fait appel à un programmiste et au Conseil en Architecture, en Urbanisme et à l'Environnement (CAUE) pour fixer le cadre et les grandes lignes d'un projet de construction de nouveaux locaux scolaires.

Deux solutions sont à l'étude : construire un nouveau groupe scolaire ou agrandir l'école existante.

La première solution semblait unanimement la meilleure, mais les contraintes en terme de finances (achat de terrain, dédoublement des charges de fonctionnement pour les activités scolaires et périscolaires) ainsi que les règles d'urbanisme (construction d'un nombre suffisant d'habitations autour d'un lieu collectif), ont imposé la deuxième solu-

tion. L'agrandissement de l'école élémentaire est cohérent avec le développement de nouvelles habitations dans et autour du centre du village tel que le prévoient les premières orientations du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU).

La construction sur le site actuel de l'école élémentaire présente les avantages suivants :

- Terrain déjà propriété de la commune,
- Regroupement des activités scolaires et périscolaires sur un site unique,
- Proximité de la maternelle,

Néanmoins des contraintes seront à prendre en compte :

- Chantier durant l'année scolaire,
- Cheminements piétons à créer,
- Contraintes de stationnement : places limitées, difficilement extensibles.

Le défi est donc de construire un bâtiment comprenant 6 salles de classe à l'étage et un ensemble de restauration à rez de chaussée (cuisine et salle de restaurant) pouvant accueillir confortablement enseignants et élèves dans un emplacement contraint, au centre du village, en impactant le moins possible la scolarité des élèves et la vie des Boulocains.

Cet ensemble est complété par :

- des sanitaires (à rez de Chaussée, prin-

cipalement élèves mais aussi adultes)
 En septembre 2016, une esquisse du projet retenu a été présentée au forum des associations et aux associations de parents d'élèves.

Le cabinet « ...architectes » sera le maître d'œuvre de ce chantier dont le permis a été accordé le 05 décembre 2016.

Les architectes auront le souci de limiter au maximum les contraintes sonores dues aux travaux. Ils ont l'expérience de la construction sur site occupé, ayant conçu et suivi l'extension de l'école élémentaire Victor Hugo d'Aucamville.

Aussi, les travaux les plus bruyants se feront hors temps scolaires.

Le coût de cette construction de nouveaux locaux scolaires avec les honoraires d'architecte et de divers bureaux de contrôle est estimé à 3 millions d'euros.

Le plan de financement réunira une partie d'autofinancement, la recherche de subventions auprès de l'Etat et du Département et le recours à l'emprunt. La finalisation de ce plan de financement conditionnera le démarrage des travaux. Parallèlement, le cabinet d'architectes conduit des entretiens avec l'équipe d'enseignants, d'animation, le service restauration et les services techniques communaux.

Paroles des enseignants Ecole élémentaire

L'extension du groupe scolaire permettra de supprimer des préfabriqués et de conserver l'école au centre du village. Le bâtiment d'architecture moderne donnera une nouvelle perspective au site.

En revanche la concentration d'un très grand nombre d'élèves s'avèrera peut être problématique quant à l'occupation de la cour et des espaces d'activités (sportives, culturelles...) et demandera sans doute des aménagements particuliers.



Paroles des agents de service aux écoles Mairie de Bouloc

L'avantage de cette extension, c'est qu'on libérera plus d'espace pour le centre de loisirs, c'est aussi le bénéfice du transfert de la cantine qui se traduira par moins de bruit, ce qui nous permettra en tant qu'agents de nous concentrer sur la qualité de service, qualité dont les enfants bénéficieront directement.

Paroles des parents d'élèves



Fabienne : tout est bienvenu pour aller dans le sens du confort des enfants et des enseignants



Eric : c'est un projet nécessaire pour la commune - Il va y avoir des désagréments mais on a rien sans rien



Anne Sophie : La commune se développe, il faut que les infrastructures se développent aussi



André : Il est nécessaire de désenclaver l'école

Lutte contre les intoxications au monoxyde de carbone

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone sont liées à l'utilisation des appareils de chauffage, lors des périodes de froid, le nombre de victimes augmente. C'est pourquoi la mairie de Bouloc rappelle les mesures de prévention pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone.

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Il est dû :

- au **manque d'entretien** des appareils de chauffage ;
- à la **mauvaise utilisation** des appareils de chauffage ;
- au **détournement d'appareils non destinés au chauffage** ;
- à une **mauvaise aération** du domicile.

Il est inodore et incolore, c'est pourquoi il est indétectable par nos sens.

POUR EVITER LES INTOXICATIONS, DES GESTES SIMPLES EXISTENT

→ Avant l'hiver, **faire vérifier les installations de chauffage** et les conduits de fumée par un professionnel qualifié.

→ **Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu** : ils

sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.

→ Veiller toute l'année à une **bonne aération et ventilation du logement**, tout particulièrement pendant la période de chauffage, aérer au moins 10 minutes par jour et ne pas obstruer les entrées et sorties d'air du logement.

→ **Ne jamais utiliser des appareils non destinés au chauffage** : cuisinière, bra-sero, réchaud de camping, barbecue, etc.).

→ **Ne jamais installer les groupes électrogènes dans un lieu fermé** (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.

Rénovation zone du séchoir : Le « poumon vert » boulocaïn

Le séchoir à briques de Bouloc, construit en 1842, représente une partie de la mémoire économique de la commune. La municipalité a souhaité d'une part sauver ce patrimoine architectural mais également lui redonner un rôle, différent bien entendu de ce qu'il fut, mais un rôle important orienté notamment vers le lien social.

A sa grande période, il existait sur ce site trois séchoirs et plusieurs briqueteries (quatre importantes et plusieurs petites) qui employaient alors une grande partie de la population boulocaïne.

Aujourd'hui, sa position géographique centrale au cœur de lotissements et zones denses, ou appelées à se densifier permet d'envisager des usages multiples et variés : lieux pour fêter les anniversaires des enfants, pour des réunions entre amis, pour des activités culturelles, pour simplement passer un moment. Le souhait de la municipalité est de faire de ce lieu « le troisième lieu » des Boulocaïns : un endroit libre et gratuit, carrefour inter-générationnel et de faire de cette zone grande de 2400 m² un poumon vert interconnecté avec les chemins de randonnées et la trame verte et bleue du fond du vallon, ouvert à tout le Frontonnais, promeneurs et touristes y compris.

Conseil en Architecture, en Urbanisme et en Environnement de la Haute Garonne (CAUE) planche sur les derniers aspects paysagers et environnementaux. Son étude porte bien sûr, sur la zone du sé-



choir, mais est aussi en lien avec les projets connexes devant voir le jour autour de cette zone, notamment la création des cheminements doux vers l'Esplanade de Verdun et la mise en valeur de la trame verte et bleue du ruisseau des Ribals.

La mairie a finalisé la rédaction du marché public qui sera lancé avant la fin de l'année afin de consulter les entreprises sur la restauration et la rénovation de la toiture du bâtiment. L'aménagement du terrain se fera suite à la phase de restauration. En termes de financement, L'Etat accompagne ce projet à hauteur de 40%. Une demande parallèle a été dépo-

sée à l'Europe. Le dossier a été retenu mais il est encore trop tôt pour connaître le taux de subvention.

Ce projet est par ailleurs soutenu par l'association Fondation du Patrimoine qui a recueilli pour 6100€ de dons. Ces dons ouvrent droit à un abattement fiscal de 66%. Une aide de 5000 € dans le cadre d'une réserve parlementaire est aussi attendue.

Si vous souhaitez des informations complémentaires sur ce projet vous pouvez écrire à communication@mairie-bouloc.fr

Point sur le projet de réaménagement de l'Esplanade de Verdun

Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de revitalisation du centre bourg de Bouloc et d'embellissement de ses espaces publics.

De nombreux projets portés par les élus s'inscrivent dans cette démarche globale, l'agrandissement de l'école, les cheminements doux, l'aménagement de la zone du séchoir, le plan de circulation... Le réaménagement de cette esplanade est inclus dans cette vision globale et stratégique de fonctionnement de notre commune.

Une enquête Web lancée sur le site de la mairie, permet à tout un chacun de s'exprimer sur sa vision pour cet endroit. En ce moment, aucun projet n'est arrêté et d'ailleurs un des scénarios à ne pas exclure est de laisser la place en l'état.

Sur les premiers résultats web remontés (111 réponses)

- **47.7% souhaitent en faire un lieu convivial**
- **19.3% que le commerce soit renforcé**
- **17.4% renforcement du stationnement,**
- **15.6% apporter de la nature de la végétation.**

Au niveau des équipements souhaités, on trouve pour 20.4% des bornes électriques, du wifi gratuit pour 10.9%, des poubelles enterrées pour 23.3%, des petits équipements sportifs 25.2%, de la décoration/sculptures pour 20.2%.

Une première réunion publique le 27 septembre à 20h, associant les habitants de l'Esplanade et les commerçants de cette zone a eu lieu, pour amener les premiers échanges et interrogations. Les

inquiétudes sur le fait qu'un projet serait déjà arrêté ou que les arbres seraient abattus, ont été totalement démenties. Tout reste à faire sur un plan fonctionnel mais aussi sur un plan financement.

Vous êtes donc invités à préciser comment sur le site de mairie pour construire ensemble ce projet et vous laisser aller à imaginer votre idéal pour cet endroit.



Intermarché, des courses au développement



Nul doute, choisir c'est bien renoncer, c'est ce qu'ont fait dans la réalité à la fois personnelle et professionnelle, Monsieur et Madame Fouilland, en déplaçant leur centre de vie de Paris à Bouloc. Les nouveaux gérants de l'Intermarché de Bouloc ont pris la mesure de leur investissement personnel en imaginant rapidement le développement de l'hypermarché lors de leur première visite.

Orianne et Emmanuel Fouilland ont fixé les objectifs, agrandir la surface commerciale et développer les circuits courts, entendez par là, avoir des producteurs locaux pour alimenter certains rayons, et réduire les frais de transport, en permettant à ceux qui produisent à quelques dizaines de kilomètres d'avoir une visibilité commerciale plus importante sur la zone de chalandise de Bouloc. Les deux nouveaux commerçants boulocains s'interrogent en permanence sur les améliorations à apporter au niveau du magasin, ce qui s'est tra-

duit par un aménagement personnalisé récent, par exemple, le Collectif des Gourmands trône en bonne place en arrivant, bien exposé avec les dégustations à l'entrée du magasin.

Le changement se verra de manière progressive, mais un rendez-vous au début 2017 va faire apparaître la volonté des gérants, avec le démarrage des travaux d'agrandissement de l'hyper. La surface va passer de 1000 à 1700 m², ce qui aura pour effet pour les consommateurs de voir les rayons se diversifier et s'ajouter comme la boucherie, la poissonnerie, la crèmerie ... et dans les prévisions de l'été prochain sera rajouté un rayon surgelé.

Dans les changements déjà réalisés, le drive facilite les achats de ceux qui n'ont plus le temps de parcourir de manière effrénée les allées commerciales de l'Intermarché de Bouloc. Bienvenue à Orianne et Emmanuel Fouilland.



Un Boulocaïn sur le podium des 24H tout-terrain



Fin septembre se tenait la 24^e édition des 24h tout-terrain de France à Fontaines-Fourches en Seine-et-Marne. Peu connue du grand public, cette course de véhicules 4x4 - particulièrement spectaculaire - est très prisée des amateurs de sport automobile et a regroupé lors de cette édition pas moins de 62 véhicules et 220 pilotes !

Et cette année, les Boulocaïns ont posé leur patte sur la course à travers l'incroyable performance de Jean-Philippe Beziat. Engagé avec ses coéquipiers Thierry Charbonnier (vainqueur de l'édition 2006), Philippe Pinchedez (vainqueur en 2015 du rallye Olybia Tunisie) et Dominique Bastouilh dans le buggy MMP Rallye-Raid, notre représentant Boulocaïn a prouvé qu'il en avait sous le

capot en accrochant une superbe deuxième place au classement final !

Un succès qui, selon le principal intéressé repose sur une mécanique bien huilée autant du côté de la machine que des hommes : « des excellents coéquipiers » et une « superbe voiture » sont donc le secret de la réussite. Une performance saluée par plus d'une dizaine de milliers de spectateurs et désormais en écho par tous les Boulocaïns ! Bravo Jean-Philippe et à très vite pour de nouvelles performances !



Emploi et formation : nouvelle rubrique sur le site internet de la Mairie

Nouveau sur le site de votre commune ! Retrouvez une section dédiée aux emplois et formations du territoire actualisée régulièrement.



Appel à des bénévoles pour le fonctionnement de l'association boulocaine

Le don de sang mobilise chaque année en France plus d'1,6 million de donateurs mais aussi des milliers de bénévoles qui n'hésitent pas à s'investir sur le terrain au sein d'une association.



Pour mieux gérer l'association locale, un appel est lancé auprès des Boulocains pour participer aux différentes actions menées.

Renseignements par mail à l'adresse suivante :
dondusang.bouloc@gmail.com

Nouvelle pousse pour l'association Tournesol !

En sommeil depuis plusieurs mois, l'association des commerçants, artisans et entrepreneurs de la commune est en cours de réactivation. Un nouveau bureau (**Présidente Mme Flore Roman**) vient d'être désigné. Cette association a pour vocation d'animer le réseau de ses commerçants et entrepreneurs adhérents, de collaborer et travailler aux projets des collectivités du territoire et de la municipalité.

Vous êtes artisan, entrepreneur, libéral ou commerçant et pas encore membre ? Vous souhaitez installer votre entreprise sur la commune ? Contactez-les.

RECENSEMENT JDC

Bientôt 16 ans ?

Pensez au recensement !

Le recensement citoyen (également appelé recensement militaire) est une démarche obligatoire pour tous les français, garçons et filles, âgés de 16 ans. Tous les jeunes ayant la nationalité française doivent se faire recenser auprès de leur mairie en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Attention, cette démarche est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics, et à l'inscription du permis de conduire.

Dès leur 16^e anniversaire, les jeunes hommes et femmes doivent se présenter à l'accueil de la Mairie ou se constituer un dossier en ligne (adresse).

Pour pouvoir voter dès l'année 2017, il faut être inscrit sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 31 décembre prochain à minuit pour faire la démarche.

A 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin,
- être de nationalité française (un citoyen européen qui vit en France peut s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes),
- jouir de ses droits civils et politiques.

Pour vous renseigner et vous inscrire, veuillez vous rendre à la Mairie de Bouloc ou téléphoner au 05 62 79 94 94



Les conseils en cas de grand froid

Pour sortir dehors

• **Bien manger** car le froid demande au corps des efforts supplémentaires

• **Éviter de sortir les bébés** même bien protégés

• **Mettre plusieurs couches de vêtements** plus un coupe-vent imperméable

• **Couvrir les parties du corps qui perdent de la chaleur** : tête, main, cou et pieds

• **Couvrir le nez et la bouche** pour respirer de l'air moins froid

• **Éviter les efforts physiques** surtout pour les personnes ayant des problèmes cardio-vasculaires

En voiture

• **Bien se renseigner sur la météo et l'état des routes**

• Pour un long trajet, prévoir des **couvertures**, une **trousse de secours**, un **téléphone portable chargé** et une **boisson chaude**

Intoxications au monoxyde de carbone

Chaque année, **1500 personnes meurent** intoxiquées par ce gaz indolore.

Pour diminuer les risques :

• Ne pas utiliser de **groupes électrogènes** dans des pièces fermées et non ventilées

• Ne pas brancher de **chauffage d'appoint à combustion en continu**

• **Aérer au moins cinq minutes tous les jours**



Salon musical



LAO KOUYATÉ (kora contemporaine)

Lao Kouyate est indissociable de son instrument : **la Kora à double manche**, qu'il fabrique lui-même. Brillant Koriste depuis son plus jeune âge, il joue un **répertoire contemporain** proche de la musique improvisée. Sa voix grave et réconfortante nous rappelle les racines du blues venues du cœur de l'Afrique ; on retrouve cette musique qui naît de l'âme, et qui se pleure à cœur ouvert plus qu'elle ne se chante.

Lao aime à se définir comme un **griot moderne**, et a su actualiser une tradition séculaire et la partager avec ses contemporains. Son trajet commence par le Sénégal, passe par l'Afrique, la Suisse, l'Italie et la France. Autant de voyages qui lui auront permis de rencontrer de nombreux musiciens et d'ouvrir son champ de **conscience musicale**. Il est un artiste résolument tourné vers la rencontre des cultures et des musiques, porteur d'une richesse universelle et de simplicité.

→ Salle des fêtes - 22 janvier 2017

Tarif : 5 euros

Association organisatrice : APOIRC

Nom de l'évènement : Le Salon Musical

UN THÉ POUR DEUX Chansons swing (chant, Kazoo, guitare, contrebasse)

Entre la Nouvelle-Orléans et les faubourgs parisiens... de Louis Armstrong à Georges Brassens, le duo 1 thé pour 2 "swingue" les vieux airs populaires et "kazouille" les mélodies indémodables pour vous faire redécouvrir nos chansons sans âge.

Le duo 1 thé pour 2 est né de la rencontre de deux musiciens du Berry aux accents swings, qui sont allés chercher dans leurs vieux cartons des chansons issues du répertoire populaire français et anglophone, et qu'ils interprètent avec humour et bonne humeur sur des rythmes entraînants, entre shuffle et swing.



→ Le Salon Musical

Salle des fêtes - 19 mars 2017



Atelier floral Bellaila

Qui n'a jamais rêvé, flânant sur le marché de plein vent ou passant devant la devanture d'un fleuriste,

de savoir composer un bouquet ou des créations florales pour son simple plaisir ? C'est désormais possible à Bouloc avec Valérie Bellaila et ses ateliers « Les Fleuristes en herbes », qui vous proposent de vous initier à l'art créatif de la composition florale en groupe !

Cette ancienne aide-soignante, qui a tout récemment décidé de suivre sa fibre créative, a gardé de son ancien métier son sourire et sa douceur, indispensable pour rythmer ces moments de partage. En groupe - privé ou dans un cadre institutionnel (école, maison de retraite, particuliers ...) - découvrez à travers des ateliers adaptés le processus de création et composition d'un décor floral. Enfants ou adultes, le thème de

l'atelier est adapté selon le public mais aussi selon vos envies.

Tout le matériel nécessaire ainsi que les fleurs et le feuillage sont fournis, et Valérie se déplace chez vous pour les groupes privés ou sur site pour les institutions. L'atelier dure environ 1h30 et permet à toutes et tous, créatifs, curieux, mains vertes... ou non de réaliser intégralement sa composition florale et de repartir avec !



• « Les fleuristes en herbe » Valérie Bellaila
Groupe de 3 à 10 personnes.

Renseignements au 06 22 51 90 09



Où en est-on du Plan Local d'Urbanisme ?

La révision générale du PLU se déroule de trois étapes. Une première partie qui s'est terminée en mai 2016, lors d'une réunion publique, par un rapport de présentation. Le PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durables) est composé de 34 orientations, qui définissent le prochain PLU.

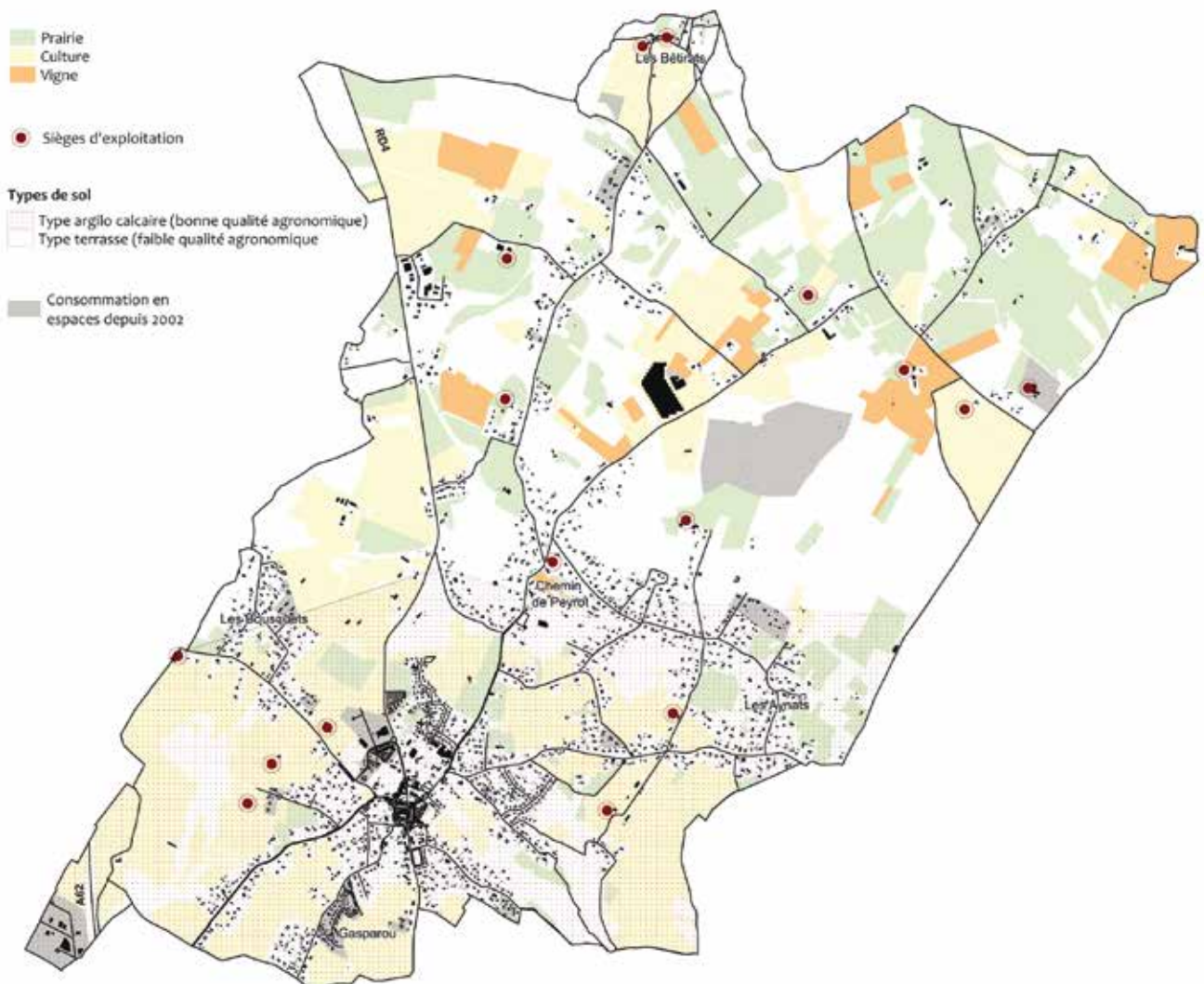
Une deuxième partie du PLU est en cours, débutée fin juin 2016, ce travail va traduire le nouveau règlement et le nouveau zonage. Bouloc sera ce qui a été imaginé dans les orientations du PADD.

La troisième partie concerne la phase de l'enquête publique sous la conduite d'un commissaire enquêteur. Selon les avis des contrôleurs de l'Etat, le Conseil Municipal sera en mesure d'approuver le PLU. C'est donc dans la concertation avec les habitants de Bouloc, de manière à ce que chacun s'approprie les décisions, que le



nouveau règlement s'appliquera. Nous sommes activement à la disposition de la population, à la Mairie. Collectivement ou individuellement les habitants sont nos interlocuteurs privilégiés.

Une prochaine réunion publique sera organisée à la fin du premier semestre 2017.



Question à Daniel NADALIN, adjoint au Maire Urbanisme et Droits du sol

Comment participer aux prochaines consultations ?

Daniel NADALIN : Aujourd'hui quand les habitants viennent au service urbanisme, pour avoir des renseignements sur les projets ou pour construire, les agents donnent des informations actualisées, en indiquant les orientations discutées.

Dans un souci de clarté et d'échanges, nous avons mis en ligne les éléments du PADD et le rapport de présentation, à la fois sur le site internet de la commune, mais également sur place au service urbanisme de la mairie.

Il est mis à la disposition des habitants un registre pour donner son avis ou ses observations, chacun doit se sentir concerné par les orientations et les décisions, les élus tiendront compte dans leurs réflexions des éléments apportés.

Pourquoi une procédure aussi longue ?

Daniel NADALIN : C'est un véritable document de travail pour la prochaine décennie, voire plus. Ce PLU est un fort engagement, c'est ce qui s'imposera à nous, c'est comme pour un code de la route, il faut rassembler autour des éléments réglementaires, et après appliquer les règles du code de l'urbanisme.

Bouloc s'est considérablement développé ces derniers temps, nous devons ajuster en permanence, nous devons prévoir, par exemple en terme de réseaux, de voiries... Les directives de la loi nous poussent à construire beaucoup moins sur les terrains agricoles... elles exigent une préservation des zones naturelles, une meilleure maîtrise des terrains à bâtir, une intensification urbaine moindre sur les terres agricoles, par contre l'urbanisation sera intensifiée sur les zones bâties... le citoyen s'y retrouvera mieux dans cet environnement... La relation entre habitants doit être plus proche et inciter à notamment à limiter les déplacements avec la voiture. Ainsi nous privilégierons le lien social à travers les modifications de déplacements urbains. C'est très important, parce que l'intérêt d'un village, c'est que chacun puisse avoir une meilleure connaissance des Boulocains, de son environnement, d'avoir une proximité des services.

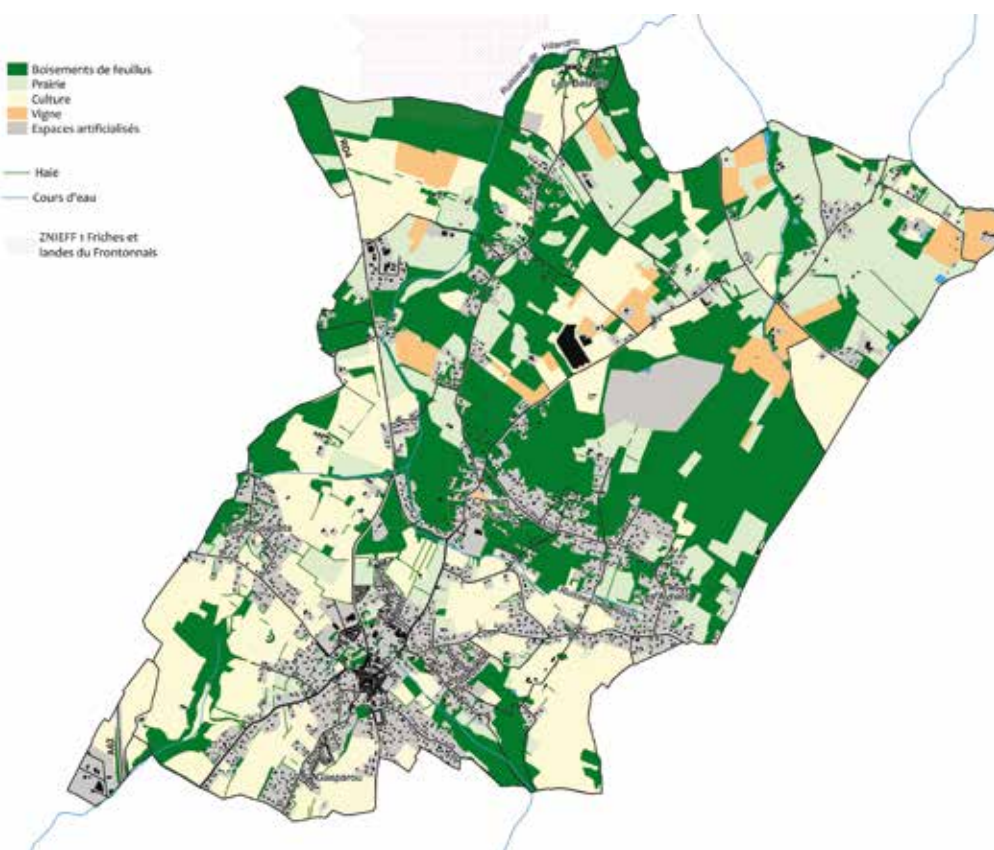
C'est cette qualité qui fait la force de nos villages, et ce ne sont pas les élus seuls qui pourront changer les choses, c'est tous ensemble, les élus, ils ne sont là que pour traduire un règlement... ce sont les gens qui font changer, et nous d'ailleurs, nous souhaitons poursuivre ce mouvement d'implication citoyenne à Bouloc.

Quelles sont les propositions pour le centre du village ?

Daniel NADALIN : Notre préoccupation est bien de favoriser la revitalisation de ce centre bourg. Il y a certes des difficultés, c'est un défi par rapport à la qualité de vie, même s'il y a des personnes qui s'interrogent sur les zones qui se vident, par exemple sur l'esplanade de Verdun. Nos propositions d'élus pour l'avenir c'est d'abord d'accompagner ces personnes, d'inscrire leurs souhaits dans le document PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durables) qui est un véritable état des lieux et une prospective pour les décennies suivantes. De nombreuses réunions se réalisent avec



les bureaux d'études, pour étudier des projets de revalorisation de zones. Elles seront étudiées dans le but d'harmoniser cette prospective, et rendre le plus lisible possible pour le public les propositions d'aménagement, par exemple lors des réunions de concertation.



Parents aujourd'hui Conférence d'Isabelle Filliozat, Le 14 octobre 2016

Après un vol annulé et 2 vols retardés (pour cause d'intempéries exceptionnelles), elle est enfin arrivée jusqu'à nous, ce vendredi 14 octobre ! Isabelle Filliozat a été accueillie par des applaudissements nourris. Une conférence colorée d'humour et de tendresse, pour découvrir une autre façon de communiquer avec les enfants et les ados, basée sur le respect et l'approche empathique de l'enfant. Changer notre regard sur l'enfant. Accueillir les émotions et reconnaître les besoins tant de l'enfant que de l'adulte (parents ou professionnel), voilà ce qu'apporte l'approche empathique de l'enfant. Réduire et prévenir les Violences Educatives Ordinaires (V.E.O).

Et après la conférence ? Au quotidien, l'association Parents Aujourd'hui est présente. Elle écoute, soutient, valorise, informe et forme les parents et les professionnels, lors d'ateliers et formations.

Au cours de la conférence, Isabelle Filliozat a évoqué la méthode Priscilla Dunstan sur l'écoute des pleurs des bébés, dès la naissance. Un outil arrivé, en France, il y a peu (septembre 2016). Christelle Ansart a été formée en novembre 2016 et propose désormais des ateliers permettant aux parents (professionnels) d'enfants de 0/4 mois de mieux comprendre les besoins du nourrisson.

Les prochains ateliers :

- « Il pleure-que dit-il ? »,
23 janvier, 21 février, 14 mars 2017
- « Stop aux crises, je gère »,
19 décembre 2016 - 6 février 2017
- « Pleurs, fureurs et tremblement »,
29 décembre 2016 - 7 février 2017

Pour les professionnels :

- « Outils concrets face aux comportements difficiles »,
les 16 et 17 janvier 2017
- « Travailler en maison d'assistantes maternelles »,
11 et 18 février 2017
- « Gestion du stress et relaxation »,
les 27 et 28 février 2017



► **Exceptionnel** : Stage de développement personnel créé par Isabelle Filliozat : la grammaire des émotions, **les 24, 25 et 26 mars 2017 avec Violène Rieffolo**.

Toutes les informations sur le site : www.parentsaujourd'hui.org

L'association Parents Aujourd'hui a bénéficié du soutien de la Mairie et de ses élus, tous ont mis leur contribution à la hauteur pour une bonne organisation et le déroulement impeccable de la soirée. Le public a été sensible à l'organisation, au co-voiturage mis en place et à la sécurité assurée par la police municipale et la gendarmerie, une expérience à renouveler sur la commune.



Les séniors de la commune au cœur de l'action !

Lundi 21 novembre, salle du Conseil Municipal, ce sont plus de 35 participants qui se sont réunis pour la préparation du prochain « voyage ANCV », issu du programme Seniors en Vacances de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances !

Alors que cette opération est mise en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Mairie de Bouloc depuis plusieurs années, d'autres communes voisines ont rejoint le projet. C'est dans un esprit participatif que les aînés se sont donc retrouvés pour choisir « eux-mêmes » leur séjour ! Trois destinations étaient proposées C'est Luz Saint sauveur qui a emporté l'adhésion .

Un petit déjeuner, débriefing du voyage précédent sur la presqu'île de Porquerolles avait débuté cette matinée très active.

L'ANCV prend en charge une partie du séjour pour les personnes aux revenus modestes.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Coraline Bouillon au 05 62 79 94 88, le mardi, le mercredi et jeudi matins.





Si Bouloc m'était conté... Les origines de Bouloc

Il est parfois difficile de distinguer la légende de l'Histoire, la fable du récit, le mythe de la réalité... L'Association de Recherches Historiques de Bouloc vous propose aujourd'hui de revenir pour ce bulletin sur les origines du village et de faire toute la lumière - ou presque - sur la part de mythe et la réalité... Récit.

C'est Pierre Capayrou, auteur d'une monographie de Bouloc, qui raconte la légende de la fondation de notre village. En s'appuyant sur la tradition locale, il utilise le conditionnel pour rappeler les origines de Bouloc, reposant sur deux faits fondateurs. En premier, l'existence d'un village appelé Loc aux environs de Cabaldos. Le second, l'insalubrité de ce dernier telle qu'elle aurait conduit les habitants à se déplacer et à fonder le village actuel dans un « Bon Lieu ». Le voilà notre « Bon Lieu » !

Mais que dit réellement l'Histoire ? Avant de se plonger dans le récit historique, un arrêt étymologique s'impose : la racine latine de Loc, c'est le lieu. Le sens de ce terme évolue au fil des siècles. Ainsi, vers la fin du 1er millénaire, le Loc désigne un domaine agricole fortifié où s'implantaient des bâtiments religieux.

Il faut ensuite se plonger dans l'Histoire du Languedoc, de Dom Devic et Dom Vaissète pour retrouver trace du « Lieu ». D'abord lors de l'évocation par les auteurs du « passage des troupes à la forteresse du Loc » en 1159 d'Henri II Plantagenêt qui, après avoir dévasté Verdun et Castelnaud, serait passé au Loc avant de rejoindre Bouloc (nous reparlerons de cet événement dans un article à venir). On s'approche.

Puis c'est dans les écrits du XIII^e siècle, durant la Croisade des Albigeois, que l'on retrouve trace du village. Après avoir fait le siège de Castelnaud et des Bordes,

Simon de Montfort passe la nuit au Loc et au matin se dirige vers Montauban.

On évoque également le lieu dans le Cartulaire de Saint-Sernin et nous pouvons notamment relever qu'en 1132, la donation de l'église Sainte-Marie à l'abbaye de Saint-Sernin est faite par la famille de Cavaldos. « Fait au château de Cavaldos, sous le porche de l'église Sainte-Marie de Cavaldos ».

Que peut-on conclure de cette Histoire ? Et bien que le « Loc » dont parle la légende - et si cher à notre cœur - n'est pas vraiment un village mais un château (que nous présenterons prochainement). Certes quelques fermes devaient appartenir à ce « château » qui n'était qu'une partie du domaine de Cavaldos. Ce sont les vestiges de ces habitations et de la résidence qui a succédé au 1^{er} château qui ont alimenté la légende d'un village.

A suivre...



Prothèses mammaires

Les prothèses mammaires Avanti, projet d'une entrepreneuse boulocaïne, à l'étape du prototypage



Les abonnés de notre newsletter (si vous ne l'êtes pas encore, rendez-vous sur mairie-bouloc.fr pour vous inscrire !) et de notre page Facebook ont pu découvrir il y a quelques semaines de cela et en avant-première le projet des prothèses mammaires externes Avanti - conduit par une Boulocaïne - alors à l'étape de la levée de fonds sur la plateforme de crowdfunding Ulule. Ce Bouloc Les Nouvelles est l'occasion de faire un point sur l'avancée du projet mais également de faire les présentations à toutes et tous.

Leonarda Sanchez-Comte s'est lancé il y a près de 2 ans un véritable défi pour changer le quotidien des femmes ayant subi une mastectomie : fabriquer une prothèse mammaire sur-mesure 100% française alliant confort, innovation, qualité et accessibilité financière.

Des dispositifs actuels limités

Jusqu'à alors standardisées, « les prothèses mammaires externes actuelles engendrent des mal-être physiques, des problèmes posturaux ; sur une taille de bonnet donné, il peut y avoir un écart de poids de 100 à 150 grammes par rapport au sein existant ou à la masse souhaitée » explique la dirigeante de New Team, sensibilisée à la question par son entourage. Cette inadéquation, également assortie de soucis esthétiques, est très pénalisante pour celles qui doivent après le choc de l'ablation se reconstruire psychologiquement et renouer avec leur corps (chaque année en France près de 20 000 femmes subissent une mastectomie à la suite d'un cancer du sein).

Succès de la levée de fonds

Après 18 mois de recherche et développement, conclus en décembre 2015

par l'obtention du brevet France et la reconnaissance de notion d'invention, New Team vient de franchir une nouvelle étape avec une levée de fonds couronnée de succès (plus de 150 donateurs sur la plateforme Ulule) permettant ainsi à l'entreprise de finaliser le prototype avec un fabricant français spécialisé dans les applications santé et se passer très bientôt dans les phases de test.

Leonarda voit déjà plus loin avec la démocratisation de ce produit en France : « Je souhaite parvenir à un prix à la portée de toutes les femmes et contribuer à réduire le coût global pour la Sécurité Sociale » mais également à l'international où la problématique est identique. La dirigeante boulocaïne insiste d'ailleurs en présentant son projet comme une innovation médicale et sociétale. Souhaitons toute la réussite possible à Avanti, le dispositif médical 100% made in France.

Cérémonie du 11 novembre 2016 à Bouloc

Voici le texte écrit par les élèves de la classe de CM2 à la mémoire de toutes les victimes de guerres passées, des guerres actuelles dans le monde et à toutes les victimes des attentats ainsi qu'à leurs proches



Ici, en France, on ..
Verse des larmes sans baisser les bras
Ici, en France, on ..
Est triste mais on résiste
Ici, en France, on ..
A le droit de pleurer mais il faut rester debout
Ici, en France, on ..
Est triste mais on reste fort et uni
Ici, en France, on ..



Est triste pour tout ce sang versé mais on ne doit pas avoir peur
Ici, en France, on ..
A eu tous peur un jour mais pas pour toujours
Ici, en France, on ..
A peur que la peine nous envahisse mais on reste fort
Ici, en France, on ..
Doit essayer de tous s'aimer
Ici, en France, on ..
A le droit de s'aimer dans la réalité et pour l'éternité



Ici, en France, on ..
Rêve d'un monde sans arme
Ici, en France, on ..
Doit se tenir la main quoiqu'il arrive
Ici, en France, on ..
Est solidaire et on le restera toujours
Ici, en France, on ..
Lutte pour la paix
Ici, en France, on ..
Lutte contre le mal pour vivre en paix
Ici, en France, on ..
Est libre de penser, de faire nos propres choix



Ici, en France, on ..
Etait libre, on est libre et on restera libre
Ici, en France, on ..
Est libre d'être ce que l'on est
Ici, en France, on ..
Ne nous séparera pas, on ne nous divisera pas
Ici, en France, on ..
A la joie et le bonheur d'être en France



Ici, en France, on ..
Doit toujours garder espoir et ne pas s'avouer vaincu
Ici, en France, on ..
A espoir que toutes ces violences cessent un jour,
Que la souffrance ne soit qu'un souvenir .. lointain
N'oublions jamais, jamais